

Conditions Générales Open Enrolment Programmes

1. Définitions

« **Admission** » signifie l'acceptation du Participant dans le Programme par le Comité d'Admissions de l'INSEAD, sans que le Participant n'ait besoin de confirmer sa participation

« **Annulation** » signifie la non-participation du Participant ou du Client au Programme, le retrait du Participant ou du Client du Programme à tout moment, ou le départ du Participant ou du Client avant la fin du Programme

« **Client** » signifie la personne physique ou morale mentionnée dans le Formulaire d'Inscription du Participant au Programme, à qui est adressée la facture

« **Contrat** » signifie les présentes conditions générales et le Formulaire d'Inscription, lesquels sont acceptés par le Participant et le Client

« **Date de Début** » signifie la date à laquelle le Programme doit débiter

« **Donnée Personnelle** » signifie toute information relative à un individu identifié ou identifiable

« **Formulaire d'Inscription** » signifie le Contrat (dont les présentes Conditions Générales font partie) liant l'INSEAD et le Client concernant la participation du Participant au Programme

« **Force Majeure** » signifie toute cause indépendante de la volonté de l'INSEAD telle que notamment catastrophe naturelle, incendie, inondation, tremblement de terre, tempête, explosion, épidémie, mise en quarantaine, sabotage, émeute, troubles de l'ordre public, accident, retard de livraison des fournisseurs, et autres

« **Frais de scolarité** » signifie les frais dus par le Client à l'INSEAD pour la participation du Participant au Programme

« **Informations confidentielles** » signifie toutes informations ou données de toute nature et notamment techniques, commerciales ou financières transmises par une Partie à l'autre Partie oralement ou par écrit sur tout support, et (a) qui sont identifiées comme étant confidentielles au moyen d'une mention quelconque, ou (b) que le destinataire sait ou est raisonnablement supposé savoir être des Informations Confidentielles

« **INSEAD** » signifie une entité ou un campus de l'INSEAD

« **Participant** » signifie la personne ayant soumis une demande d'inscription au Programme et que l'INSEAD a acceptée en confirmant son Admission par écrit

« **Programme** » signifie l'Open Enrolment Programme que doit suivre le Participant

« **Propriété Intellectuelle** » signifie tous les brevets, droits d'auteur, droits des marques, droits au nom commercial, marques de service, secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle similaires et de tout type, tels qu'ils peuvent exister partout dans le monde

« **Tiers** » signifie toute personne physique ou morale autre que l'INSEAD, le Client et le(s) Participant(s).

« **Transfert** » signifie que le Participant ou le Client reporte la participation à la session initiale du Programme à une session ultérieure qui doit avoir lieu dans les 12 mois qui suivent les dates de la session d'origine

En cas de conflit entre les présentes conditions générales et les conditions énoncées dans tout autre document ou contrat exécuté par l'INSEAD et le Client (ou le Participant) en relation avec le Programme, les présentes conditions générales prévaudront.

2. Réalisation du Programme

2.1 L'INSEAD met en œuvre tous les moyens raisonnables pour exécuter le Programme tel qu'il est décrit dans la brochure et sur le site Internet de l'INSEAD. L'INSEAD se réserve le droit d'adapter le Programme à tout moment et, par voie de conséquence, d'en modifier les horaires, le contenu, la localisation, le nombre de classes, l'enseignement, ou les prestataires extérieurs au Programme et la méthode pédagogique.

2.2 L'INSEAD peut annuler le Formulaire d'Inscription en prévenant le Client par écrit avant la Date de Début. Si l'INSEAD annule le Formulaire d'Inscription, les Frais de scolarité déjà versés seront remboursés.

2.3 L'INSEAD peut annuler le Formulaire d'Inscription à tout moment sans motif ni indemnisation et sans possibilité de remboursement intégral, si le Client ou le Participant n'en respecte pas les conditions ou en cas de Force Majeure.

3. Obligations du Participant

3.1 Le Participant doit être ponctuel, participer notamment à tous les cours, sessions, ateliers, activités pratiques et théoriques de l'ensemble du Programme, tel que prévu par l'INSEAD. En cas d'impossibilité de participer à un cours, quel qu'il soit, le Participant est prié de contacter le Département Executive Education.

3.2 Le Participant doit, durant toute la durée du Programme, faire preuve d'honnêteté, de courtoisie, de considération et de respect. Les Participants doivent éviter tout comportement ou conduite qui pourraient être interprétés comme inappropriés par d'autres Participants, les employés de l'INSEAD et/ou des Tiers. Un comportement inapproprié peut inclure notamment, sans limitation : une conduite indésirable sous forme verbale, physique ou visuelle qui dénigre un individu, ou exprime hostilité ou aversion à son encontre,

notamment (mais pas exclusivement) en raison de son sexe, sa couleur, sa religion, sa nationalité, son handicap ou son orientation sexuelle.

3.3 Le Participant doit assurer la confidentialité de toutes les informations confidentielles qu'il aura acquises au cours du Programme et respecter l'ensemble de la législation du territoire où se déroule le Programme.

3.4 Le Client et le Participant sont chargés d'obtenir les visas nécessaires au Participant, s'il y a lieu.

4. Obligations du Client

4.1 Le Client accepte de verser les Frais de scolarité avant la Date de Début, à réception de la facture. L'INSEAD se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la participation du Participant à l'ensemble ou à une partie du Programme tant que les Frais de scolarité n'auront pas été intégralement acquittés.

4.2 Le Client peut annuler ou reporter à tout moment sa participation telle que prévue dans le Formulaire d'Inscription en avisant par écrit le Département Executive Education.

4.2.1 Si le Client annule ou reporte sa participation telle que prévue dans le Formulaire d'Inscription moins de 45 jours avant la Date de Début, le Client devra verser à l'INSEAD un certain pourcentage des Frais de scolarité pour le Programme, selon les modalités suivantes :

- Annulation entre 45 et 30 jours avant la Date de Début : 25% du montant des Frais de scolarité ;
- Annulation entre 29 et 8 jours avant la Date de Début : 50% du montant des Frais de scolarité ;
- Annulation 7 jours ou moins avant la Date de Début : 100% du montant des Frais de scolarité

Le nombre de transferts pour le Programme est limité à 2 maximum

4.2.2 Si le Client propose un autre candidat à la session du Programme, ce nouveau candidat sera soumis à la procédure d'admission normale. Si ce nouveau candidat est accepté par l'INSEAD, les frais d'annulation ne seront pas appliqués.

Le transfert du Participant à une autre session du Programme ou à un autre module du Programme n'est pas autorisé après la Date de Début.

5. Propriété intellectuelle

Toute la propriété intellectuelle contenue dans les matériels conçus et/ou développés par l'INSEAD et utilisés dans le Programme, y compris les réalisations pédagogiques, les plateformes, les webinaires, les enregistrements vidéos et tous les outils et documents en ligne développés pour l'évaluation des étudiants, l'engagement académique, les feedbacks et autres objectifs liés au Programme, appartiennent à l'INSEAD ("Propriété Intellectuelle de l'INSEAD"). L'INSEAD peut utiliser la Propriété Intellectuelle de l'INSEAD pour le développement d'autres Programmes dans le cadre de ses services académiques.

L'INSEAD accorde au Participant une licence perpétuelle, non exclusive, non-transférable, libre de redevance, entièrement acquittée pour avoir accès à, visualiser et utiliser la Propriété Intellectuelle de l'INSEAD, uniquement aux fins de recevoir des instructions et de participer au Programme. Afin de lever toute ambiguïté, la licence accordée par l'INSEAD n'inclut pas les droits de céder, vendre ou accorder des licences sur la Propriété Intellectuelle de l'INSEAD à un quelconque tiers, ou de réutiliser ou reproduire la Propriété Intellectuelle de l'INSEAD à quelque autre fin que ce soit et notamment (mais pas exclusivement) à des fins de communication interne, de formation, de modification, d'adaptation, de communication, d'affichage, de téléchargement, de publication ou d'utilisation de la Propriété Intellectuelle de l'INSEAD sur tout support, et de toute autre manière non conforme à la conduite du Programme.

Les Participants et le Client respecteront toutes les obligations légales relatives aux droits d'auteur pour tous les documents et matériels à l'INSEAD.

6. Pertes et dommages

L'INSEAD ne pourra être tenu responsable des pertes ou dommages aux biens personnels du Client ou du Participant qui surviendraient pendant que le Participant assiste au Programme. Le Participant doit s'assurer à tout moment qu'il ne laisse aucune affaire personnelle sans surveillance.

7. Données personnelles

7.1 Le Client et le Participant consentent au transfert de leurs Données Personnelles aux représentants et divisions de l'INSEAD situés en dehors de l'Union Européenne, en sachant que l'INSEAD en garantit la confidentialité et la sécurité. Le transfert est opéré selon les exigences du Règlement Général de Protection des Données n°2016/679/UE du 27 Avril 2016. Le Client et le Participant reconnaissent et acceptent que les Données Personnelles fournies ou collectées par l'INSEAD par la présente ou (lorsque la candidature est acceptée) au cours du Programme, peuvent être utilisées ou divulguées aux fins : de la gestion des admissions ; de la gestion des dossiers académiques ; de la gestion pédagogique des cours ; de l'amélioration de la qualité des services ; de la conduite d'enquêtes et de sondages en relation avec le Programme ; du coaching et marketing direct (sous réserve du consentement

Conditions Générales **Open Enrolment Programmes**

du Client ou des Participants). Le Client et le Participant consentent et autorisent par les présentes l'INSEAD à collecter, utiliser ou divulguer de telles Données Personnelles. Par ailleurs, le Participant reconnaît que la validation du Programme pourra lui donner le statut d'Ancien/Ancienne, en conformité avec la politique des Anciens/Anciennes de l'INSEAD. En ce cas, les Données Personnelles du Participant pourront être utilisées à des fins de collecte de fonds, due diligence, gestion des relations avec les anciens étudiants, organisation et gestion des événements. Les Données Personnelles collectées lors de la soumission de cette demande sont confidentielles et sécurisées et ce, conformément aux réglementations locales.

L'INSEAD ne devra pas conserver les Données Personnelles pour une durée supérieure à la durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles les Données Personnelles ont été collectées.

Le Client et le Participant bénéficient des droits d'accès, de modification, de mise à jour, de suppression et de limitation du traitement de leurs Données Personnelles (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés » modifiée par le Règlement Général de Protection des Données n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 modifié). Le Client et le Participant peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant un courrier électronique à l'INSEAD à l'adresse indiquée, accompagné d'une preuve d'identité valide : INSEAD, Exécutive Education, Boulevard de Constance, 77305 Fontainebleau Cedex, France. Email : marketing.europe@insead.edu. Le Client et le Participant ont le droit, pour des raisons impérieuses et légitimes, de s'opposer à la collecte et au traitement de leurs données personnelles.

7.2 Le Participant et le Client consentent à la prise de photographies et/ou de films vidéo au cours du Programme, et à la reproduction et diffusion de ces photographies et/ou films vidéo par l'INSEAD. Ces droits s'appliquent quels que soient les supports médiatiques utilisés, y compris, mais non exclusivement, tout processus de reproduction des images, quels que soient leurs formes et formats actuels ou futurs, et s'appliquent à tout type d'audience.

8. Législation et juridiction en vigueur

8.1 En cas de litige, réclamation, contestation ou désaccord au sujet de cet accord, ou de toute violation des présentes Conditions Générales, les Parties mettront tout en œuvre pour régler le litige, la réclamation, la contestation ou le désaccord. A cette fin, elles se consulteront et négocieront de bonne foi et,

conscients des intérêts mutuels, tenteront de parvenir à une solution juste, équitable et acceptable par les Parties. Faute de solution satisfaisante obtenue dans les trente (30) jours, et après notification préalable par l'une des Parties à l'autre, tous les litiges, réclamations, contestations ou divergences feront l'objet d'un recours devant le tribunal. L'affaire sera portée devant les juridictions du pays de la Partie contre laquelle aura été lancée la procédure en justice.

8.2 Le litige sera soumis au tribunal du siège social du Client et selon la législation du siège social du Client si l'INSEAD lance une procédure d'assignation. Le litige sera soumis au tribunal du siège social de l'INSEAD et selon la législation du siège social de l'INSEAD si le Client lance la procédure d'assignation. Le jugement et les indemnités seront considérés comme définitifs et ayant autorité de chose jugée.

9 Divers

9.1 L'INSEAD respectera la confidentialité de toute Information Confidentielle qu'il pourrait acquérir au cours de l'exécution du Programme. Aucune des Parties ne divulguera ou ne communiquera à qui que ce soit, et n'utilisera ou exploitera à quelque fin que ce soit des Informations Confidentielles de l'autre Partie. Chaque Partie fera tout son possible pour empêcher ses employés, contractants ou agents d'agir ainsi. Chaque partie peut divulguer les Informations Confidentielles à ses employés, contractants ou agents mais uniquement dans la mesure nécessaire pour exercer ses droits et exécuter ses obligations en vertu du présent Contrat. Les obligations de confidentialité mentionnées dans la présente clause ne s'appliquent pas aux Informations Confidentielles qui : (i) sont ou deviennent publiquement disponibles de manière non confidentielle sans défaillance de la Partie destinataire ; (ii) sont reçues de bonne foi par la partie destinataire d'un tiers qui, sur demande raisonnable de la partie destinataire, n'a aucune obligation de confidentialité envers la partie communicante, et n'impose aucune obligation de confidentialité à la partie destinataire ; (iii) doivent être divulgués du fait d'une loi ou d'un ordre judiciaire.

9.2. Les conditions incluses ou attachées par le Client ou par le Participant ou au nom du Client ou du Participant dans tout bon de commande ou autre document ne s'appliquent pas aux services concernés par ce Contrat.

Ces conditions générales de participation sont aussi disponibles en anglais

Mise à jour : août 2018